



19 juin 2023

Groupama poursuit la diversification de ses couvertures climatiques en France avec un Cat bond Aggregate

Groupama est le premier groupe d'assurance en Europe à réaliser un cat bond en 2023. Le groupe a obtenu une protection de réassurance aggregate de 100 millions d'euros pour protéger ses expositions climatiques en France.

L'équipe d'Aon Securities* a structuré et placé une obligation catastrophe via la plateforme Randolph Re pour le compte de Groupama, qui fournit une couverture indemnitaire contre une déviation annuelle de sa sinistralité climatique en France. La couverture est entrée en vigueur le 15 juin 2023.

« Pour Groupama, la relation avec nos réassureurs reste primordiale. Avec cette transaction de type Cat bond, nous montrons d'une part notre capacité à nous adapter aux changements majeurs intervenus sur le marché de la réassurance et nous renforçons d'autre part nos protections en termes de sinistralité climatique. »

Thierry Martel, directeur général de Groupama

** La référence à l'équipe d'Aon Securities signifie Aon Solutions Ireland Limited, qui est réglementée par la Banque centrale d'Irlande (et ses entités affiliées).*

CONTACT PRESSE

Safia Bouda – 06 02 04 48 63
safia.bouda@groupama.com

CONTACT INVESTISSEURS

Valérie Buffard – 06 70 04 12 38
valerie.buffard@groupama.com

A propos du Groupe Groupama

Depuis plus de 100 ans, le Groupe Groupama, fonde son action sur des valeurs humanistes intemporelles pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance. Il s'appuie sur des communautés d'entraide, humaines, proches, optimistes et responsables. Le Groupe Groupama, l'un des premiers groupes d'assurance mutualistes en France, développe ses activités d'assurance, et de services dans dix pays. Le groupe compte 12 millions de sociétaires et clients et 31 000 collaborateurs à travers le monde, avec un chiffre d'affaires annuel de 15,9 milliards d'euros.